

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Grenoble, le 6 septembre 2019

La cité éducative « Grenoble-Échirolles » labellisée par le gouvernement

Jeudi 5 septembre 2019, le gouvernement a dévoilé la liste de 80 quartiers défavorisés labellisés « cités éducatives ». Ce dispositif faisait partie des préconisations du rapport sur les banlieues remis par Jean-Louis Borloo le 26 avril 2018. Il vise à améliorer la réussite à l'école et éviter les décrochages en travaillant sur une meilleure complémentarité des actions dans et hors de l'école, pour les jeunes de 3 à 25 ans.

Dans le cadre de ce label, 34 millions d'euros de crédits par an et sur trois ans seront accordés pour financer des actions scolaires et périscolaires, dont 100 000 euros versés dès maintenant à chacune des cités sélectionnées.

En Isère, les deux communes de Grenoble et d'Échirolles se sont engagées sur ce projet au titre d'un territoire partagé sur les quartiers prioritaires de la politique de la ville (Villeneuve-Village olympique à Grenoble, et Essarts-Surieux à Échirolles). Ce périmètre concerne 3 collèges et 22 écoles, où sont scolarisés 5 399 élèves.

Cette décision de labellisation du projet de cité éducative Grenoble-Échirolles vient récompenser l'important travail inter-partenarial mené au printemps 2019 au niveau local entre les deux communes concernées, très engagées dans les politiques éducatives territorialisées, et les services de l'État (préfecture et direction académique des services de l'Éducation nationale).

La richesse de ces échanges et l'important travail de préparation du dossier de labellisation ont été soulignés par les coordinateurs nationaux, qui étaient présents lors du dernier comité de pilotage du programme de cité éducative, le 14 juin 2019.

La phase opérationnelle de mise en place des premières actions sera lancée dans les prochains jours.

Contact presse :

Service communication de la Préfecture

04 76 60 48 05

pref-communication@isere.gouv.fr



@Prefet38